

Question orale de Monsieur Ahmed Mouhssin, Député ECOLO à Monsieur Rudi Vervoort, membre du Collège chargé de la Culture

Concerne: Le soutien de la COCOF à la commémoration des 60 ans de l'immigration belgo-turque

Monsieur le ministre,

Bientôt, la Belgique fêtera les 60 ans de l'immigration belgo-turque! En effet, il y a 60 ans notre pays signait la convention belgo-marocaine le 17 février 1964 relative au recrutement de travailleurs marocains en Belgique et l'accord belgo-turc relatif à l'occupation des travailleurs turcs en Belgique, signé le 16 juillet 1964. Ces accords historiques ont marqué le début de l'immigration des travailleurs marocains et turcs en Belgique, façonnant ainsi notre société de manière significative. J'aime particulièrement cette citation que je vous partage: *"La Belgique a demandé des bras, ce sont des hommes qui sont venus"*.

Le 17 février prochain, Bruxelles sera donc en fête. En effet, la commémoration de ces événements revêt une grande importance, car elle nous permet de reconnaître et de célébrer les contributions de ces communautés à notre pays. De plus, elle offre une occasion de renforcer les liens interculturels et de promouvoir la compréhension mutuelle entre les différentes communautés qui composent la Belgique.

Le 10 novembre dernier en séance plénière, je vous interrogeais concernant le soutien de la COCOF à la célébration de ces deux événements importants. Votre collègue Madame Trachte, m'avait répondu concernant le soutien de la COCOF à ces festivités que *"le Gouvernement francophone bruxellois n'avait pas pris de mesures pour planifier une commémoration conjointe des 60 ans de l'immigration marocaine et turque en Belgique. Par ailleurs, le service des Affaires culturelles générales de la Commission communautaire française n'a reçu à ce jour aucune sollicitation de la part des associations de terrain. Il reste néanmoins attentif à toute demande de soutien pour 2024."*

Je pense que le soutien et la contribution de la COCOF représentent un symbole important sur cette thématique. Comme je l'avais alors énoncé, il y a dix ans, M. Madrane, actuellement président du Parlement bruxellois, avait pris une série d'initiatives pour assurer une cohérence. Une série de critiques avaient malheureusement alors été formulées par des associations parce que, bien que cela se soit globalement bien passé, le démarrage manquait de souffle. Ce serait une bonne chose d'éviter que cela ne se reproduise en prenant l'initiative de contacter les associations et d'assurer un rôle proactif et soutenant de la part de la COCOF.

Dès lors, mes questions sont les suivantes:

- Le service des Affaires culturelles générales de la Commission communautaire française a-t-il reçu des sollicitations de la part des acteurs culturels concernant des festivités?
- Avez-vous eu depuis des discussions avec les acteurs sociaux, culturels et les associations représentant les communautés marocaine et turque pour assurer leur implication et leur soutien dans ces commémorations?
- A quels projets la COCOF a-t-elle apporté son soutien?

Je vous remercie pour vos réponses,

Ahmed Mouhssin
Député Ecolo

Mouhssin